

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE LA RÉGION DE TERREBONNE INC.

RECHERCHES
Micheline Deslauriers-Bouvier
Normand Gouger

RÉDACTION

Ronald Bouvier avec la collaboration de Normand Gouger

MAQUETTES, CROQUIS ET PHOTOS Ronald Bouvier

© Société d'histoire de la région de Terrebonne Inc.

ISBN 2-92008-05-6 Dépôt légal Bibliothèque nationale du Québec 4e trimestre 1980 Ronald Bouvier Normand Gouger

LA MAISON BOUVIER-ALLARD

Collection NOTRE PATRIMOINE RÉGIONAL numéro 2

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE LA RÉGION DE TERREBONNE

LACHENAIE septembre 1980

AVANT-PROPOS

La proximité de la traverse de Lachenaie, située à l'extrémité est de la paroisse, au confluent de la rivière des Milles-Iles, de la rivière des Prairies et du fleuve St-Laurent semble expliquer la venue à Lachenaie de Simon Allard, cultivateur de Rivière-des-Prairies. Son nom figure sur la liste des habitants de Lachenaie en 1790. Il est propriétaire d'une terre voisine du traversier et il y construira une maison de pierre, un peu plus tard, au début du XIXe siècle.

Le lecteur découvrira, en parcourant ces pages, les nombreux détails architecturaux qui la caractérisent comme une maison de modèle "Québécois" ainsi qu'une description d'ensemble des points d'intérêt majeur, ce, au cours de la restauration de ce bâtiment.

Le sept mai 1979, le ministère des Affaires culturelles reconnaît la grande valeur de cette maison et la classe monument historique sous l'appellation de 'maison Bouvier-Allard''.

Cette brochure se veut une amorce à de nombreuses initiatives pour la mise en valeur d'autres bâtiments de Lachenaie. Cette municipalité comporte l'un des plus importants foyers, encore insoupçonné et intact, du patrimoine architectural du Québec.

HISTORIQUE

À la fin du XVIIIe siècle, Jean-Baptiste Simon Allard, cultivateur de Rivière-des-Prairies, est propriétaire d'une terre à Lachenaie. Cette terre (2 arpents sur 40 arpents) avec maison, sera divisée en deux parties par une donation insérée au contrat de mariage de son fils Jean-Baptiste Simon avec Cécile Millet, en date du 5 novembre 1799 (1) devant le notaire Joseph Papineau. Jean-Baptiste Simon fils devient donc propriétaire de 1/2 arpent sur 40 arpents et de la maison de bois située sur la partie de terre que se réserve le donateur.

Quelques années plus tard, soit le 9 février 1807 (2), Simon Allard fils devient propriétaire de l'ensemble du lot de Lachenaie avec en plus une continuation de terre. L'acte de cession qui concrétise ce transfert de propriété ne fait aucune allusion à une nouvelle maison.

Il faut nous transporter au 31 décembre 1835 (3) pour franchir une nouvelle étape. Jean-Baptiste Simon fils lègue à son fils Isaac sa propriété de Lachenaie. Il est intéressant de noter qu'à cette époque la description de l'immeuble est complétée par ces mots: "...bâtie de maison, grange, étable, écurie, laiterie, four, etc...".

Ce passage met en valeur trois points importants:
-l'installation dans cette ferme est complète
-une première mention d'ensemble de ferme
-une preuve d'un patrimoine familial constitué.

Ce document, confronté avec les caractéristiques architecturales de la maison Bouvier-Allard, nous permet d'avancer une construction par Simon Allard père entre 1807 et 1835.

L'année 1847 (4) voit le passage de cet immeuble aux mains de Josephte Quenneville, veuve de Jean-Marie Mathieu, riche propriétaire terrien de la paroisse de Lachenaie.

Après onze transactions successives (5 à 15), Micheline et Ronald Bouvier font l'acquisition de la maison le 5 juin 1970 (16).

Le sept mai 1979, la maison est classée monument historique à la mémoire d'un nouvel habitant de la seigneurie de Lachenaie au tournant des XVIIIe et XIXe siècles.

⁽¹⁾ À (16) VOIR CHAÎNE DES TITRES PAGE 18



LES PARURES DU "MODÈLE QUÉBÉCOIS"

Plusieurs motifs permettent de considérer cette maison comme un 'modèle québécois' de la période de transition (1). De nombreux détails appuient cette affirmation:

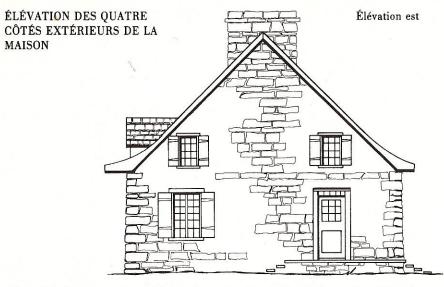
"la maison, légèrement dégagée du sol par rapport au premier plancher, est bien assise sur ses fondations de 36 pieds sur 32 pieds (10,9m sur 9,7m). Les murs sont de moellons équarris dont la maçonnerie est très linéaire à jointoiement serré. Les deux cheminées doubles, à souche demi-menteuse, aux conduits en chicane, viennent se perdre au faîte des murs pignons. Les deux coins de la façade sont traités différemment: la finition des pierres de taille peignées, piquées et montées en chaînage est plus soignée".



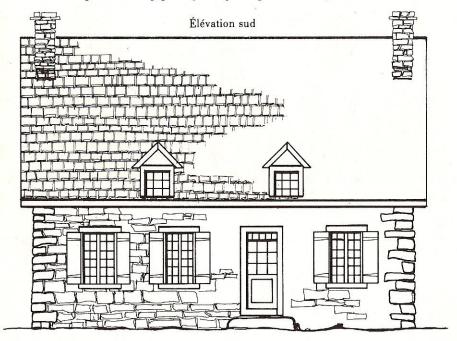
La maison Bouvier-Allard et son entourage. Les bâtiments de ferme n'existent plus.

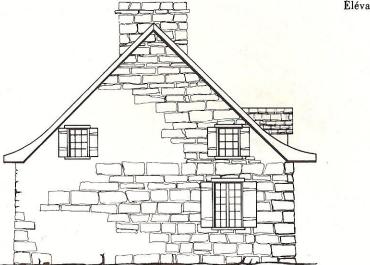
(1) SOURCE: ENCYCLOPÉDIE DE LA MAISON QUÉBÉCOISE. MICHEL LESSARD.

La période s'étendant entre 1770 et 1820 en est une de grande transition des modèles. Certains éléments architecturaux suivent une tradition bien française de faire et d'aménager alors que d'autres s'incrivent dans l'adaptation au lieu, suite à une expérimentation plus que centenaire.



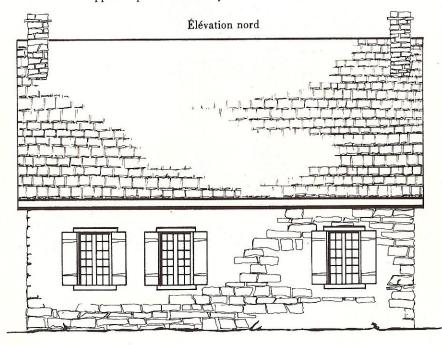
Le toît à deux eaux, couvert de bardeaux de cèdre, présente des profils différents selon le versant. Le galbe du versant avant de la maison (côté sud) est plus prononcé, rendant le débordement du toît ou larmier plus long qu'à l'arrière (côté nord). Seul l'angle de 45 degrés (par rapport à la verticale) reste identique sur les deux côtés. Une corniche souligne les murs pignons par la prolongation de la toîture.





À l'origine, quatorze ouvertures percent la maçonnerie. L'équilibre de la façade s'obtient par l'emplacement harmonieux de la porte principale et des trois fenêtres. Une autre porte dans le mur pignon est facilite l'accès aux bâtiments de ferme.

Les élévations opposées présentent une symétrie dans leurs ouvertures.





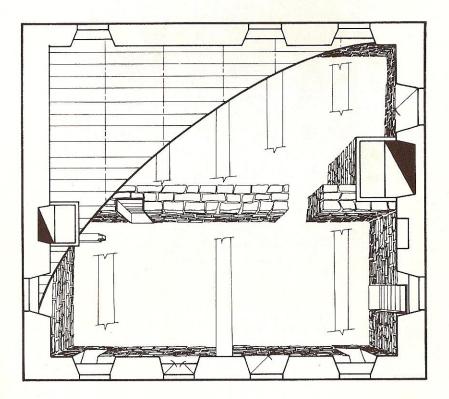
Les fenêtres sont complétées par des contrevents en planches de pin placées à la verticale et assemblées par des traverses. Les contrevents sont retenus par des crochets à volute simple ancrés dans la pierre.

Deux lucarnes, ajoutées sur la façade de la maison lors de la restauration, fournissent un éclairage plus adéquat aux combles.

L'INTÉRIEUR D'ÉPOQUE

De nombreux ajouts dus aux modes changeantes de plus de 150 ans, cachaient précieusement murs de crépi, foyers, poutres, planchers de pin et armoires encastrées. Le curetage a dévoilé toute cette richesse et livré de nombreux indices sur la façon de vivre des Allard au début du XIXe siècle, dans cette maison. À quelques détails près, la restauration a rendu à l'intérieur son état d'origine.

Au sous-sol, deux armoires encastrées dans la pierre servent au rangement; l'une se creuse dans le mur de refend. La seconde se retrouve dans le mur est des fondations. La partie avant est creusée à 4 pieds et demi (1,4m) de profondeur.



Coupe en plan du sous-sol et du rez-de-chaussée.

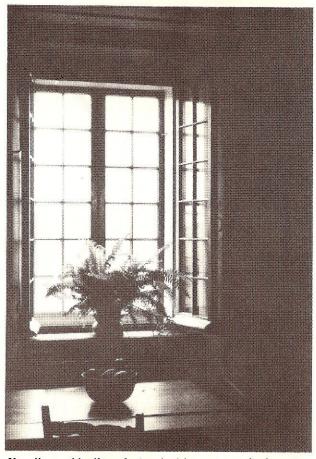
Les principales activités de la vie courante animent le rez-de-chaussée. Deux foyers défient les longs mois froids de l'hiver. Le foyer principal, l'âtre, placé sur le mur pignon est, remplit une fonction complémentaire: la cuisson des aliments.



L'âtre: foyer de chauffage et cuisson des aliments. L'armoire encastrée: conservation des aliments.

Tout près de l'âtre, une armoire encastrée avec sa porte à six panneaux soulevés de chaque côté complète l'ensemble cuisson et conservation des aliments. Des planches de pin embouvetées, dont la largeur varie entre 11 pouces et 16 pouces (27,9 cm et 40,6 cm), reposent sur des solives (longueur d'arbre) du sous-sol et forment le plancher.

Au plafond, trois poutres moulurées en quart de rond supportent le plancher de l'étage des combles. À propos, une poutre plus volumineuse, placée au centre, se distingue des deux autres.

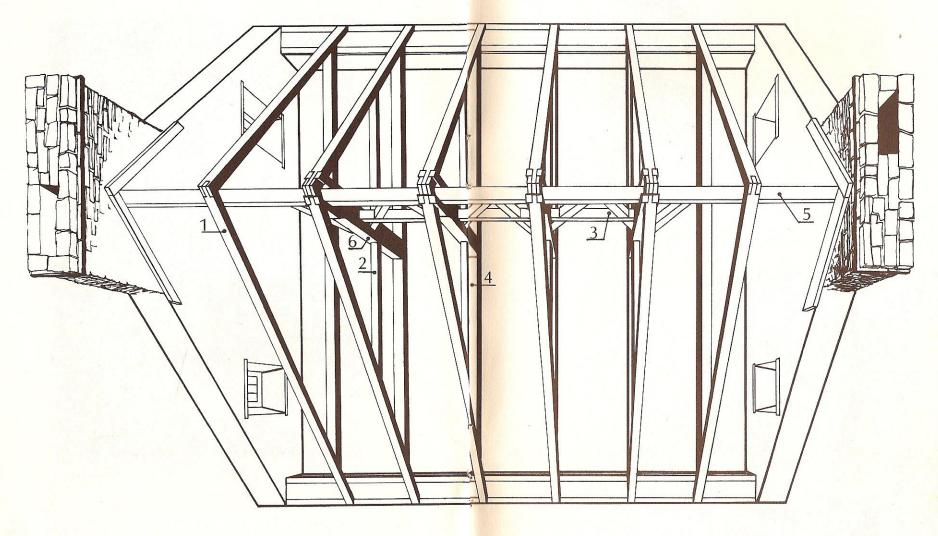


Vue d'ensemble d'une fenêtre intérieure au rez-de-chaussée.

Les fenêtres à petits carreaux, aux barotins raffinés, exécutées par la main d'un menuisier-artisan sont retenues au cadrage par des fiches à queue-de-rat et verrouillées par des targettes forgées. La tablette et le palétrage en planches de pin en agrémentent l'allège.

La pièce la mieux conservée est sans aucun doute le grenier. Cela s'explique assez facilement: il a toujours servi à l'entreposage du grain ou au rangement des objets inutilisés.

La charpente à quatre fermes constituées d'arbalétriers, de poinçons, de faux entraits et d'entraits retroussés, le tout assemblé à tenon-mortaise, supporte la panne faîtière et le contreventement faîtier. Des contrefiches relient la panne faîtière, les en-



Plan axonométrique de la charpente du toît montrant l'étage des combles, l'emplacement des fenêtres et les cheminées doubles à souche demi-menteuse aux conduits en chicane.

1- arbalétrier

4- faux-entrait

2- entrait-retroussé

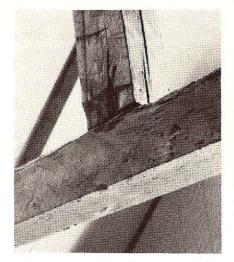
5- panne faîtière

3- entretoise

6- poinçon

tretoises et les poinçons. Deux autres fermes plus simples (sans poinçon ni entrait retroussé) complètent la portée du toit. Les coyaux sciés galbent différemment les deux larmiers.

Un simple nettoyage a permis de contempler l'état de parfaite conservation du plancher de pin et de la charpente.



Chaque pièce de bois, moins les poinçons, a deux sufaces taillées à l'herminette et deux surfaces sciées. Le besoin d'alléger le poids du toit sur les murs de pierre peut expliquer la refente à la scie des grosses pièces de bois déjà équarries.



L'échelle de meunier permet l'accès à la mezzanine aménagée pour les besoins actuels.

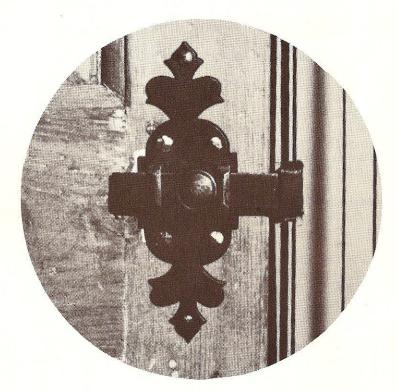
CONCLUSION

Avant d'entreprendre la restauration d'un bâtiment ancien, il est essentiel de connaître son histoire, sa fonction, tous ses angles et recoins, son mode de construction et les matériaux utilisés.

Plusieurs ressources sont mises à la disposition des intéressés pour fins de consultation; citons la Société d'histoire de la région, le ministère des Affaires culturelles, certains architectes spécialisés et les propriétaires déjà riches d'une expérience de restauration.

Une main-d'oeuvre compétente dotée d'une bonne connaissance des techniques anciennes peut comprendre et mettre en valeur le caractère propre à chaque bâtiment ancien. Ainsi, nous avons apprécié les talents de Robert Lardeux, maçon, Albert Gras, menuisier-artisan et Marcel Ménage, artisan du fer.

De nombreuses vieilles maisons et bâtiments de ferme résistent à l'usure des siècles, d'autres agonisent lentement gardant en mémoire des réalités à nous raconter... et s'ils pouvaient parler, que nous demanderaient-ils?



CHAÎNE DES TITRES

- Donation de Jean-Baptiste Simon Allard à son fils Jean-Baptiste Simon Allard, donation de la lière partie de la terre. Notaire Papineau, le 5 novembre 1799.
 No 2960, Archives nationales de Montréal.
- Donation de Jean-Baptiste Simon Allard à son fils Jean-Baptiste Simon Allard donation de la 2e partie de la terre.
 Notaire Papineau, le 9 février 1807.
 No 3785, Montréal.
- Donation de Jean-Baptiste Simon Allard à son fils Isaac Allard. Notaire J.E. Faribault, le 31 décembre 1835.
 Palais de Justice de Joliette.
- 4. Vente par Isaac Allard à veuve Jean-Marie Mathieu, dame Josephte Quenneville. Notaire Alex Gorry, le 24 août 1847. No 63, Montréal.
- Donation de Josephte Quenneville à Marie-Agnès Mathieu et Adolphe-Hector Bernard, son époux.
 Notaire G.M. Prévost, le 2 janvier 1873.
 No 7922, Bureau d'enregistrement de L'Assomption.
- Adolphe-Hector Bernard vend à Octave Quintal.
 Le 5 avril 1890.
 No 18489, L'Assomption.
- Octave Quintal remet la terre à Adolphe-Hector Bernard (Rétrocession).
 Le 3 mars 1898.
 No 23005, L'Assomption.
- Adolphe-Hector Bernard vend à Eusèbe Belhumeur.
 Le 25 juillet 1898.
 No 23223, L'Assomption.
- Eusèbe Belhumeur donne à Mélina Archambault. Transmission d'immeuble. Le 13 novembre 1905.
 No 27880, L'Assomption.
- 1 0 .Vente par Narcisse Belhumeur. Il vend sa part comptant, lot de Mélina Archambault accepté par Paul Belhumeur.
 Le 9 février 1906.
 No 28072, L'Assomption.

- 1 1. Vente par Narcisse Belhumeur qui vend à Paul Belhumeur.
 Le 31 juin 1913.
 No 33681, L'Assomption.
- 1 2 .Vente par Mineur de feu Paul Belhumeur à Wilfrid Raymond.Le 21 août 1941.No 58269, L'Assomption.
- 1 3 .Vente par Wilfrid Raymond à Hector Poirier.Le 13 novembre 1941.No 58495, L'Assomption.
- 1 4 .Vente par Hector Poirier à J. Euclide Poirier.Le 2 juillet 1942.No 49158, L'Assomption.
- 1 5 .Vente J. Euclide Poirier à Gérard Renaud.
 Le 19 avril 1947.
 No 64966, L'Assomption.
- 1 6 .Vente par Gérard Renaud à Ronald Bouvier.Le 5 juin 1970.No 138185, Notaire Bertrand Allard, L'Assomption.

LEXIQUE

Arbalétrier:

se dit de deux poutres qui soutiennent la couverture d'un

bâtiment.

Barotin:

faîtier:

Coyau:

petit barreau

Contrefiche:

pièce de charpente reliant le poinçon (verticale) à la panne

faîtière (horizontale).

Contreventement

d

assemblage de charpente destiné à lutter contre les

déformations.

Embouveté: Entrait retroussé: pièce de bois de forme triangulaire qu'on ajoute à la base de chaque chevron et qui donne au tout un galbe particulier en le prolongeant au-delà de l'aplomb du mur (larmier).

assemblée à l'aide de rainures rabotées au bouvet. pièce de bois horizontale reliant les arbalétriers entre la

panne faîtière et les faux-entraits.

Entretoise:

pièce de bois horizontale qui dans un contreventement faîtier

relie deux poinçons.

Faux-entrait:

poutre horizontale qui tout en supportant les poinçons relie

les arbalétriers.

Ferme:

assemblage de pièces destinées à porter la toîture.

Herminette:
Jointoiement:

hachette à tranchant recourbé

traitement d'une maçonnerie, d'un mur, de sorte que les

Larmier:

joints en affleurent exactement le parement, galbe formé par la présence de coyaux qui prolongent les

chevrons au-delà de l'aplomb du mur.

Moellon:

pierre de construction maniable en raison de son poids et de sa forme. On la trouve dans les champs ou sur le bord des

ruisseaux.

Mur de refend:

mur support en maçonnerie qui sépare l'intérieur d'un bâti-

ment.

Palétrage:

(syn: poitrail)
Panne faîtière:

pièce de bois de bonne grosseur servant à consolider la partie supérieure d'une baie percée dans la maçonnerie, pièce de bois horizontale qui sert à soutenir les chevrons

d'un comble, dans une charpente.

Poinçon:

pièce verticale d'un comble (ferme) reliant l'entrait au faîtage

et contre laquelle s'appuient les arbalétriers.

Tenon-mortaise:

partie saillante aménagée à l'extrémité d'une pièce de bois ou de pierre destinée à s'ajuster dans une partie creuse cor-

respondante. La mortaise, creuse à l'extrémité, reçoit le

tenon.

Travail exécuté par les Artisans de l'Imprimerie des Manoirs Inc. septembre 1980